

APPEL À PROJETS CLUBS SANTÉ MENTALE & SPORT

CANDIDATEZ JUSQU'AU 30 AVRIL 2026



Engagement de la LIFA en faveur de la santé mentale !

Les clubs d'athlétisme sont des acteurs clés pour imaginer et mettre en œuvre des actions innovantes en faveur de la santé mentale et du bien-être de ses licenciés, adaptées aux réalités locales. Dans cette perspective, la Ligue souhaite soutenir et valoriser les initiatives portées directement par les clubs.

Contact
developpement@athleif.org
lifa-athle.fr

La santé mentale : Grande Cause Nationale en 2026

La santé mentale est aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique et de cohésion sociale. Isolement, anxiété, dépression ou mal-être psychologique touchent toutes les catégories de population, y compris les pratiquants sportifs.

Objectifs de santé publique

- Contribuer à la prévention du mal-être psychologique,
- Favoriser le repérage précoce des situations de fragilité,
- Encourager l'orientation vers des ressources adaptées,
- Lutter contre l'isolement social.

Rôle des clubs

Les clubs sportifs, par leur ancrage territorial, leur rôle social et leur proximité avec les licenciés, constituent des lieux privilégiés pour prévenir, repérer et accompagner les situations de fragilité psychique.

Objectifs sociaux et territoriaux

- Renforcer le rôle social des clubs sportifs,
- Créer du lien entre les licenciés,
- Développer des actions accessibles à tous (marche, running, activités collectives),
- Promouvoir une culture de bienveillance et d'inclusion.

En quelques chiffres

- Augmentation de 60 % des épisodes dépressifs en Île-de-France depuis 2017,
- 1 personne sur 4 souffrira d'un trouble mental dans sa vie
- 23 % des Français estiment ne pas prendre soin de leur santé mentale,
- 70 % des Français cautionnent des stéréotypes sur les troubles mentaux.

Objectifs de l'appel à projets

L'appel à projets "Santé mentale & sport" vise à :

- Encourager les clubs à s'engager sur les enjeux de santé mentale,
- Soutenir des initiatives locales, innovantes et utiles,
- Favoriser le bien-être, l'écoute et le lien social par le sport,
- Lutter contre l'isolement et la stigmatisation,
- Valoriser le rôle social et citoyen des clubs sportifs.

Principes du dispositif

- **Liberté de projet** : aucun format imposé,
- **Souplesse d'action** : projets ponctuels ou pérennes,
- **Ouverture des publics** : actions menées au sein du club ou vers des publics extérieurs,
- **Approche inclusive et bienveillante.**

Les projets peuvent être de nature sportive, sociale, culturelle ou éducative, dès lors qu'ils contribuent à la promotion de la santé mentale.

Soutien de la Ligue

La Ligue soutiendra financièrement les projets retenus à hauteur de 3 000 € maximum par club, selon la nature et l'ampleur du projet.

Ce soutien peut couvrir :

- Frais de matériel,
- Interventions extérieures,
- Communication,
- Logistique et organisation,
- Actions de sensibilisation.

Types de projets éligibles (exemples non exhaustifs)

- Actions favorisant le lien social (marches, running, activités collectives),
- Espaces de parole, temps d'échange, rencontres thématiques,
- Actions de sensibilisation à la santé mentale,
- Projets en lien avec des partenaires locaux (associations, collectivités, structures sociales),
- Actions à destination de publics spécifiques (jeunes, seniors, personnes isolées, publics éloignés de la pratique sportive).

Critères de sélection et suivi

Les projets seront examinés au regard :

- De leur cohérence avec les objectifs de l'appel à projets,
- De leur utilité sociale et de leur impact attendu,
- De leur faisabilité,
- De leur ancrage territorial,
- De leur caractère inclusif et bienveillant.

Les clubs soutenus s'engagent à :

- Mettre en œuvre le projet présenté,
- Transmettre un bilan qualitatif et financier,
- Participer à la valorisation des actions menées (retours d'expérience, témoignages, communication).

Bénéficiaires

- Licenciés du club,
- Bénévoles et encadrants,
- Publics extérieurs au club,
- Habitants du territoire.

Qui peut candidater ?

- Tous les clubs affiliés à la Ligue,
- Seuls ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux.

01

Soutien apporté

- Aide financière jusqu'à 3 000 €,
- Accompagnement et valorisation par la Ligue.

02

Comment candidater ?

Les clubs doivent remplir le formulaire pour décrire leur projet (objectifs, public visé, actions prévues).

03

04

Calendrier

 Date d'ouverture de dépôt :
lundi **23 mars 2026**

 Date limite de dépôt :
jeudi **30 avril 2026**

05

Contact

Vous pouvez écrire et transmettre des documents à l'équipe développement de la LIFA : developpement@athleif.org

06

Engagement des clubs soutenus

- Mise en œuvre du projet tel que présenté,
- Transmission d'un bilan qualitatif et financier,
- Participation à la communication et au partage d'expérience.

GRILLE D'ÉVALUATION – COMITÉ DE SÉLECTION

Nom du projet :

Club :

Critère	Description	Note
Pertinence du projet	Adéquation avec les objectifs santé mentale	/5
Impact social attendu	Bénéfices pour les publics ciblés	/5
Faisabilité	Réalisme du calendrier et des moyens	/5
Ancrage territorial	Prise en compte des besoins locaux	/5
Innovation / originalité	Créativité et valeur ajoutée du projet	/5
Partenariats	Coopération avec d'autres acteurs	/5
Inclusivité	Accessibilité et bienveillance du projet	/5

NOTE TOTALE : /35

Commentaires du comité :

Points forts du projet :

Points de vigilance / recommandations :

Décision : ☐ Projet retenu
☐ Projet retenu sous conditions
☐ Projet non retenu

Aide : Somme demandée :
Somme allouée :

APPEL À CANDIDATURES LICENCIÉS AMBASSEURS SANTÉ MENTALE

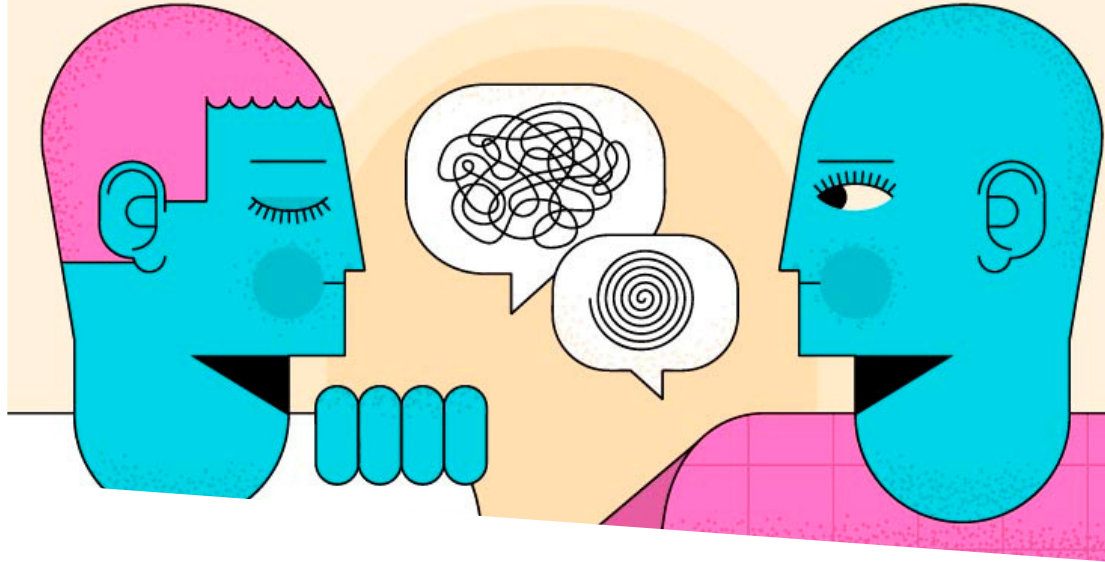
CANDIDATEZ JUSQU'AU 30 AVRIL 2026

Engagement de la LIFA en faveur de la santé mentale !

La Ligue souhaite s'engager concrètement en faveur de la santé mentale de ses licenciés en structurant une action durable, humaine et de terrain, reposant sur la formation et l'engagement de bénévoles volontaires.

Dans ce cadre, la LIFA lance un appel à candidatures pour sélectionner 20 licenciés qui bénéficieront d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et deviendront Ambassadeurs Santé Mentale LIFA.

Contact
developpement@athleif.org
lifa-athle.fr



La santé mentale : Grande Cause Nationale en 2026

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique et de bien-être au sein de la pratique sportive. Les clubs et les événements sportifs constituent des espaces privilégiés pour favoriser l'écoute, rompre l'isolement, prévenir les situations de mal-être et promouvoir une approche positive de la santé mentale.

Objectifs de santé publique

- Contribuer à la prévention du mal-être psychologique,
- Favoriser le repérage précoce des situations de fragilité,
- Encourager l'orientation vers des ressources adaptées,
- Lutter contre l'isolement social.

Rôle des ambassadeurs

En tant qu'ambassadeur santé mentale, vous serez amené.e à :

- Être à l'écoute de licenciés en situation de mal-être,
- Créer du lien et orienter vers des professionnels de la santé,
- Participer à des actions de sensibilisation,
- Initier ou accompagner des actions favorisant la reprise de lien social (marches, running, activités collectives, temps d'échange...),
- Promouvoir un climat de bienveillance et d'inclusion dans les clubs.

Il ne s'agit pas de se substituer à des professionnels de santé, mais d'assurer un rôle de premier relais, d'écoute et d'orientation.

En quelques chiffres

- Augmentation de 60 % des épisodes dépressifs en Île-de-France depuis 2017,
- 1 personne sur 4 souffrira d'un trouble mental dans sa vie
- 23 % des Français estiment ne pas prendre soin de leur santé mentale,
- 70 % des Français cautionnent des stéréotypes sur les troubles mentaux.

Appel à candidatures licenciés Ambassadeurs Santé mentale

Objectifs de l'appel à candidatures

Ce projet vise à :

- Sensibiliser le mouvement sportif aux enjeux de santé mentale,
- Former des licenciés capables d'adopter une posture d'écoute, de repérage et d'orientation adaptée,
- Créer un réseau d'ambassadeurs mobilisables sur le territoire,
- Promouvoir les bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale,
- Renforcer le rôle social des clubs dans l'accompagnement des pratiquants.

Principes du dispositif

Les licenciés retenus, après leur formation, auront vocation à intervenir :

- Lors d'événements organisés par la LIFA,
- Au sein des clubs affiliés, dans une logique de sensibilisation et de relais,
- A l'occasion d'actions sport-santé, telles que des marches ou courses, afin de favoriser les échanges, l'écoute et la convivialité.

Ils n'ont pas vocation à se substituer à des professionnels de santé, mais à jouer un rôle de premier relais, de sensibilisation et d'orientation.

Engagement de la Ligue

- Prise en charge financière de la formation PSSM,
- Valorisation et reconnaissance du rôle des ambassadeurs,
- Accompagnement des actions menées dans les clubs,
- Inscription du projet dans une politique globale de prévention et de responsabilité sociale.

Actions types d'un ambassadeur (exemples non exhaustifs)

- Temps d'écoute informels,
- Présence lors d'événements ou entraînements,
- Organisation de marches, running, activités douces,
- Actions favorisant la reprise de lien social,
- Sensibilisation à la santé mentale.



Formations proposées

Les candidats pourront postuler à l'une des deux formations PSSM, selon leur profil et leur environnement d'intervention.

PSSM Standard

Cette formation s'adresse aux adultes souhaitant venir en aide à d'autres adultes, dans un modèle semblable au premiers secours physiques.

Elle permet notamment de :

- Acquérir des compétences de base pour identifier et assister au mieux une personne concernée par un problème de santé mentale,
- Réagir de manière adaptée pour mieux appréhender différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles pour écouter sans juger, réconforter, donner de l'information adaptée et orienter.

PSSM Jeunes

Cette formation s'adresse aux adultes qui vivent ou travaillent avec des jeunes, dans un modèle semblable au premiers secours physiques.

Elle permet notamment de :

- Acquérir des connaissances générales sur le champ de la santé mentale,
- Mieux comprendre le développement de l'adolescent,
- Aborder des thématiques spécifiques comme les troubles du comportement alimentaire, les automutilations, les troubles addictifs comportementaux ou la cyberdépendance et comment y faire face : repérer, écouter, donner de l'information adaptée, orienter,
- Réduire la stigmatisation sur la souffrance psychique en créant un environnement plus ouvert et bienveillant.

Appel à candidatures licenciés Ambassadeurs Santé mentale

Qui peut candidater ?

Tous les licenciés de la LIFA investis dans la vie associative et souhaitant s'engager dans une démarche utile, humaine et structurante pour leur club et leur territoire.

- Motivés par les questions de santé mentale et de solidarité,
- À l'écoute, bienveillants et respectueux de la confidentialité,
- Disponibles pour suivre la formation et s'investir dans la durée,
- Ayant envie de s'impliquer au-delà de leur pratique sportive.

Son rôle est un premier relais, pas une prise en charge médicale.

Engagement de la LIFA

La Ligue assure :

- La coordination globale du projet,
- La sélection des licenciés ambassadeurs,
- Le financement et l'organisation de la formation PSSM *,
- L'accompagnement des actions locales,
- Le suivi et l'évaluation du dispositif.

Cette gouvernance garantit la cohérence, la qualité et la pérennité du projet.

* La formation des premiers secours en santé mentale se déroule sur deux jours, 14 heures, elle enseigne la méthode AÉRER :

- Approcher la personne sans crainte et évaluer la situation,
- Écouter activement,
- Réconforter,
- Encourager à consulter,
- Renseigner sur les ressources disponibles.

Contact

Vous pouvez écrire et transmettre des documents à l'équipe développement de la LIFA :
developpement@athleif.org

Comment candidater ?

Les licenciés doivent remplir ce formulaire de candidature.

La sélection des candidats se fera sur dossier, au regard notamment de leur motivation, de leur disponibilité, de leur ancrage dans le tissu associatif, de leur capacité à relayer les messages de prévention au sein des clubs.

Calendrier



Date d'ouverture de dépôt :

lundi **23 mars 2026**



Date limite de dépôt :

jeudi **30 avril 2026**

Engagement attendu

Les candidats retenus s'engageront à :

- Suivre la formation dans son intégralité,
- Représenter la Ligue dans le cadre d'actions de sensibilisation,
- Intervenir ponctuellement sur des événements ou auprès des clubs,
- Contribuer à la diffusion d'une culture de prévention, d'écoute et de bien-être,
- Ne pas se substituer aux professionnels de la santé.

GRILLE D'ÉVALUATION – COMITÉ DE SÉLECTION

Nom et prénom du candidat :

Club :

Critère	Description	Note
Motivation générale	Qualité de l'engagement, compréhension du projet, envie de s'impliquer durablement	/20
Pertinence du choix de formation	Adéquation entre le profil du candidat et le parcours choisi (Standard ou Jeunes)	/10
Capacité de relais dans le club	Possibilité concrète de diffuser la démarche au sein du club	/15
Disponibilité	Capacité à suivre la formation et à participer aux actions de la Ligue	/15
Expérience d'animation / d'écoute / d'accompagnement	Parcours associatif, professionnel ou personnel pertinent	/15
Posture et qualités relationnelles	Écoute, bienveillance, fiabilité, sens du collectif	/15
Impact territorial potentiel	Rayonnement possible sur un territoire, plusieurs publics ou plusieurs structures	/10

NOTE TOTALE : /100

Commentaires du comité :

Avis/commentaire du Président de Club, autre :

Répartition territoriale équilibrée : ☐ Oui ☐ Non
Équilibre Standard / Jeunes : ☐ Oui ☐ Non

Avis : ☐ Très favorable ☐ Liste complémentaire
☐ Favorable ☐ Défavorable